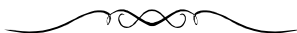


DEMANDE DE RÉSERVATION DE SALLES COMMUNALES



- SALLE POLYVALENTE (1)
- SALLE ANNEXE (1)
- SALLE POLYVALENTE + SALLE ANNEXE (1)

(1) Mettre une croix dans la case souhaitée

Nom et Adresse complète de l'Association organisatrice et du responsable ou du demandeur qui s'engage à lire, à respecter les consignes d'utilisation, à retourner les clés et à régler les frais résultant de la location.



e-mail :

Il s'agit :

- d'une Association
- de personnes
- de Fougeré
- de l'extérieur

DATE DÉSIRÉE :

OBJET DE LA MANIFESTATION

- Mariage
- Vin d'honneur
- Manifestations des Associations la Journée (de 8 h le matin à 8 h le lendemain)
- Manifestation des Associations le week end (du vendredi 16 h au lundi 8 h)
- Banquet, repas de famille, exposition
- Concours de belote, Loto
- Assemblée générale - Réunions
- Assemblée Générale + Repas

Nombre de personnes prévues :

Nom et adresse du traiteur :

VAISSELLE

Aurez-vous besoin de vaisselle : OUI NON

NETTOYAGE

Le nettoyage sera effectué selon les consignes prévues.

Si vous n'avez pas l'intention de faire le nettoyage, veuillez cocher la case ci-contre

Dans ce cas, vous devrez régler un forfait ménage, dont le montant vous sera précisé ci-dessous.

Même si vous ne faites pas le ménage, vous devrez **obligatoirement** ranger les tables et les chaises comme indiqué dans les consignes, nettoyer et ranger la vaisselle, et balayer sommairement salle, cuisine et toilettes.

AUTRES

Le demandeur :

- Reconnaît avoir reçu un exemplaire des consignes d'utilisation des salles et en avoir pris connaissance,
- S'engage à respecter ces consignes
- S'engage à souscrire une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux
- S'engage à payer les dégradations qui pourraient résulter de cette location.

MONTANT DE LA LOCATION

- LOCATION SALLE POLYVALENTE _____
- SUPPLEMENT POUR MISE A DISPOSITION A 16 HEURES LA VEILLE _____
(uniquement pour la salle polyvalente)
- LOCATION SALLE ANNEXE _____
- LOCATION POUR JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE _____
- VAISSELLE SALLE POLYVALENTE _____
- VAISSELLE SALLE ANNEXE _____
- PERCOLATEUR _____
- ÉCRAN _____
- MÉNAGE _____
- SOIT UN TOTAL DE _____

RÉVISION DES TARIFS

Les tarifs indiqués ci-dessus sont les tarifs de l'année en cours.

Une majoration des tarifs pourra avoir lieu au 1^{er} Janvier de chaque année en vertu d'une délibération du Conseil Municipal.

Cette majoration s'imposera de plein droit au locataire.

La réservation ne deviendra définitive qu'après signature du présent document et versement des arrhes prévues.

Les arrhes ne sont en aucun cas remboursables.

Le règlement se fera à réception du titre de recettes émis par le Trésor Public.

Consignes remises le :

Montant des arrhes versés :

Fait à Fougeré, le _____

Signature du demandeur